

Question présentée par le député :

M. Pablo Cruchon

Date de dépôt : 2 septembre 2021

Question écrite urgente

Quelle est la situation des EMS suite à l'« affaire » des augmentations de salaire de certains-aines directeurs-trices ?

Mesdames les conseillères d'Etat,

Messieurs les conseillers d'Etat,

Mi-août de cette année, le journal « Tribune de Genève » publiait un article concernant l'augmentation de salaire des directeurs-trices qui aurait été accordée de façon unilatérale sans l'aval du Conseil d'Etat. Nous y apprenions, également, que le prix de pension avait été revu à la baisse pour certains EMS.

Mes questions sont les suivantes :

Pour les EMS ayant accordé une augmentation de salaire :

- 1. Quels sont les établissements médico-sociaux dont le-la directeur-trice aurait perçu cette augmentation ?***
- 2. A partir de quelle date ces EMS ont-ils mis en place cette augmentation ?***

Pour chaque EMS du canton recevant une subvention :

- 3. Quelle est la grille de prix de pension pour chaque EMS de janvier 2015 à septembre 2021 ?***

Je vous remercie de votre réponse et vous prie d'agréer, Mesdames les conseillères d'Etat, Messieurs les conseillers d'Etat, mes salutations distinguées.